
Nombre de membres

Séance du 27 mars 2023

en exercice: 7

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée le 27 mars 2023, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 7

Sont présents: Claudine BESSEDE, Jean-Philippe BESOMBES, Jean-Yves DOUCET, Magali MOLAND, Delphine ANGOMARD, Rodolphe PUIG, Arnold THEUERKAUF

Votants: 7

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Jean-Philippe BESOMBES

PV n°4-2023

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2023**

RAPPEL ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 06/03/2023
- Présentation et vote du Compte de Gestion 2022
- Présentation et vote du Compte Administratif 2022
- Affectation des résultats
- Suppression de poste Secrétaire de Mairie
- Participation à l'ALSH de Leyme
- Arrêté Municipal Eclairage public
- Nuisance sonore agricole
- Travaux divers
- Informations diverses

La séance débute à 20h.

1. Approbation du PV du 06/03/2023

Le Conseil approuve à l'unanimité le PV du 06/03/2023.

2. Présentation et vote du Compte de Gestion 2022

Vote du compte de gestion - DE_2023_03

Recettes de Fonctionnement : 105 494,48€ Dépenses de Fonctionnement : 88 097,65€

Recettes d'Investissement : 28 641,78€ Dépenses d'Investissement : 21 264,67€

Le compte de gestion 2022 est voté à l'unanimité.

3. Présentation et vote du Compte Administratif 2022

par Jean-Philippe BESOMBES, doyen du Conseil Municipal

Vote du compte administratif - DE_2023_04

Le résultat du Compte Administratif correspond parfaitement aux soldes indiqués au Compte de Gestion 2022. Le Compte Administratif est voté à l'unanimité sauf la voix de Mme le Maire qui ne prend pas part au vote.

4. Affectation du résultat

Affectation du résultat de fonctionnement - DE_2023_05

Le résultat de 49 921,95€ est inscrit au compte 1068, recette d'investissement pour 8 668,17€ et au compte 002 fonctionnement pour 41 253,78€.

5. Suppression de poste de Secrétaire de Mairie

Suppression de poste de secrétaire de mairie - DE_2023_06

Le Conseil Municipal valide la suppression du poste de secrétaire de Mairie de 9h par semaine (Odile SINGLARD) à effet du 28/02/2023.

6. Participation à l'ALSH de Leyme

Participation financière de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Leyme - DE_2023_07

2 enfants de la commune ont participé au Centre de Loisirs de Leyme en 2021. La participation de la commune est de 47€. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette participation.

7. Arrêté Municipal Eclairage public

Il est proposé de faire un arrêté permanent pour l'extinction de l'éclairage public.
L'éclairage public sera totalement interrompu : - à 22h durant la période de l'heure d'hiver
- à 23h durant la période de l'heure d'été
Pas de rallumage le matin. Le Conseil valide cette proposition à l'unanimité.

8. Nuisance sonore agricole

En 2022, la Mairie a reçu de nombreuses réclamations relatives à un usage excessif des canons effaroucheurs. Afin d'éviter le renouvellement de ces nuisances, notamment nocturnes, le Conseil décide à l'unanimité de procéder à une information de rappel des règles d'utilisation de ces équipements auprès de chaque agriculteur de la commune. Un courrier de rappel des règles fixées par l'arrêté préfectoral du 05/01/2015 sera donc adressé rapidement à tous les agriculteurs.

9. Travaux divers

- Mme le Maire a relancé les travaux d'élagage. Ils doivent être effectués fin mars.
- Entretien des espaces verts communaux par M.RomainCAVALIE, à partir du 28/03/23.
- Aménagement de la Fond Grand et du Merlon des Igues :
 - devis du terrain de pétanque à la Font Grand : 4 408€ par M. Cavalié et 5 200€ par CMCR (sans le drainage)
 - devis pour végétalisation du Merlon des Igues : 4 215€ par M. Cavalié. Il est décidé à 6 voix pour et une contre de valider le devis de l'entreprise Cavalié.Une ligne comptable sera créée pour ces éventuels travaux, en attente d'une décision éventuelle future concernant l'aménagement d'un terrain de pétanque à la Fond Grand.
- Décorations pour la salle polyvalente et expositions diverses par photos données par des administrés.


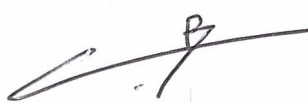
10. Informations diverses

Proposition de fresque sur le mur de la salle polyvalente - côté ouest - par les jeunes artistes de REISSA. Un croquis doit être fourni. Voir si possible sur abri-bus sur la place des Igues ?

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h15.

Madame Le Maire

Claudine BESSEDE



Le Secrétaire de Séance

Jean-Philippe BESOMBES

